

le cnam

Pays de la Loire

Conservatoire national des arts et métiers

L'alternance, le plus court chemin vers l'emploi

1800 alternants
en 2020

62 % en emploi
(6 mois après la formation)

25 % en
poursuite d'études
(6 mois après la formation)

23 établissements
partenaires

63 formations

L'alternance permet d'apprendre un métier en combinant pratique en entreprise et connaissances théoriques.

Se former en alternance comporte de nombreux avantages. Au-delà de la gratuité des frais de formation et de la rémunération perçue par l'étudiant, elle permet d'acquérir une véritable expérience professionnelle.

C'est un atout qui fait souvent défaut aux jeunes diplômés. Pour vous aider à trouver la formation et l'entreprise qu'il vous faut, le Cnam des Pays de la Loire bénéficie d'un réseau de partenaires.

Alors, prêts à nous rejoindre ?

Comment ça marche ?



Choisir ma formation



Offres d'emploi

